



En route vers la redevance incitative !

DOTATION EN BACS ET EN SACS

Habitants de **CORNIMONT, VENTRON, LA BRESSE, SAULXURES-SUR-MOSELOTTE, THIÉFOSSE** et **TENDON**

Résidences principales et secondaires uniquement

→ BACS

Vos déchets ménagers sont collectés par le camion devant votre habitation.

Vous n'avez pas pu être présent-e lors de la livraison par la CCHV de votre nouveau bac pucé. **Des permanences sont mises en place pour vous permettre de venir le récupérer.**



PERMANENCES de la CCHV pour venir chercher son bac pucé

Zone activité Lansauchamp
23, route de Lansauchamp - 88310 CORNIMONT
(à côté du Musée des 1001 racines)

LES MERCREDIS, de 9^h à 12^h

- 13 décembre 2023
- 20 décembre 2023
- 27 décembre 2023
- 3 janvier 2024
- 10 janvier 2024

Attention : à partir du 1er janvier 2024, seul le nouveau bac sera collecté !

→ SACS

Vos déchets ménagers ne peuvent pas être collectés directement par le camion devant votre habitation.

Vos sacs de déchets sont à déposer dans des bacs de regroupement installés à proximité de votre habitation (comme actuellement). Ces bacs seront fermés à clé. Vous serez dotés d'une clé et de sacs rouges par la CCHV pour y déposer vos déchets.

Les clés et sacs rouges sont à retirer DANS VOTRE MAIRIE ou À L'ACCUEIL DE LA CCHV, 24 rue de la 3e DIA, 88310 Cornimont :

- à partir du jeudi 14 décembre 2023 pour : SAULXURES/ M^{TTE}, THIÉFOSSE, TENDON, VENTRON et CORNIMONT (pour Cornimont, le retrait se fera uniquement à la CCHV) ;
- à partir du vendredi 15 décembre 2023 pour : LA BRESSE.



Dotation en sacs rouges, clés, questions... Pour mieux vous accompagner, la CCHV sera présente :

à THIÉFOSSE, mairie	Judi 14 décembre 2023	8 ^h 30 à 12 ^h
	Mardi 19 décembre 2023	13 ^h 30 à 17 ^h
à TENDON, mairie	Judi 14 décembre 2023	14 ^h à 18 ^h 30
	Mardi 19 décembre 2023	9 ^h à 12 ^h
à SAULXURES/M ^{TTE} , mairie	Vendredi 15 décembre 2023	9 ^h à 12 ^h / 13 ^h 30 à 17 ^h
	Mercredi 20 décembre 2023	9 ^h à 12 ^h / 13 ^h 30 à 17 ^h
à VENTRON, mairie	Judi 21 décembre 2023	8 ^h 15 à 11 ^h 30
à LA BRESSE, mairie	Judi 21 décembre 2023	9 ^h à 12 ^h 15 / 14 ^h à 17 ^h

POUR LES LOCATIONS SAISONNIÈRES, vous serez directement contacté-e par les agents en charge de l'enquête. Pensez à faire votre déclaration au préalable sur : www.enquete9.com ou au 03 72 67 01 04.